



SEANCE DU 09/04/2022

Elus en exercice : 7

Présents : 5

Votants : 7

Pour : 7

Contre : 0

Abstention : 0

L'an deux mille vingt-deux et le neuf avril, 16 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie ordinaire, sous la présidence de Robert MARTORANO

Sont présents: Robert MARTORANO, Patrick BELLON, Serge BENSA, Eddie AMARA, Ronald STARON

Représentés: Gilbert DERRISSARD, Claude CHAILAN

Excusés:

Absents:

Secrétaire de séance: Eddie AMARA

DE 2022 008 - Objet : Demande de subvention pour l'Aménagement du chemin communal n°4

Monsieur le Maire expose qu'afin d'améliorer la sécurité et la circulation dans le quartier des Terres, il convient de goudronner l'intégralité du Chemin communal n°4. En effet, une toute petite partie avait déjà été goudronnée et les travaux d'aménagement prévoient de poursuivre ce goudronnage sur les parties restées en terre.

Un devis nous a été proposé d'un montant total de 56 264.40 € H.T.

Afin de mener à bien cette opération Monsieur le Maire propose le plan de financement suivant:

DEPENSES : 56 264.40 € H.T.

RECETTES :

REGION (50 %) 28 132 .20 €

CCAPV (Fonds de concours) 14 066.00 €

Autofinancement 14 066.20 €

TOTAL RECETTES 56 264.40 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide

- De solliciter auprès de la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon, un fond de concours de 14 066 €;
- De solliciter auprès de la Région Sud une subvention d'un montant de 28 132.20 €;
- De donner pouvoir au Maire pour signer tous documents permettant de mener à bien cette opération.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Le Maire

Pour copie conforme

M. Robert MARTORANO